

Aube en Champagne Attractivité

Charte d'Engagement de la Direction pour un Numérique Responsable

Réf : LC/27-06-291

Date : 01/07/2024 – MAJ le 16/03/2026

Auteur : Cécile Lupo

Grâce à la dynamique du label Destination Innovante Durable, la direction s'engage à transformer l'usage actuel du numérique au sein d'Aube en Champagne Attractivité pour le convertir au : Numérique Responsable.

Ainsi, Aube en Champagne Attractivité s'engage à mettre en œuvre et à respecter les engagements suivants :

1) Former et sensibiliser notre équipe

Nous nous engageons à former nos collaborateurs en intégrant les compétences du Numérique Responsable dans notre plan de formation interne.

- Organiser des sessions régulières de sensibilisation sur les impacts environnementaux de notre utilisation numérique, accompagnées de bilans de consommation et de réunions d'amélioration continue.
- Mettre en place des outils informatifs pour améliorer nos pratiques : créer un guide de bonnes pratiques du numérique afin d'adopter des gestes responsables au quotidien.
- Encourager les initiatives internes et répondre aux nouveaux besoins de manière ludique : grâce à nos Chief Happiness Officers (CHO), proposer des défis et des challenges tels que le Cleanup Day (journées de tri).

2) Acheter et consommer durablement

La direction s'engage à garantir une utilisation responsable du matériel fourni par le Département et à s'approvisionner de manière durable pour les besoins non couverts.

- Réévaluer une fois par an les besoins en matériel de chaque collaborateur et rendre les équipements sous-utilisés pour optimiser leur utilisation.

- Lutter contre l'obsolescence programmée et la surconsommation en privilégiant la réparation des équipements défectueux plutôt que leur remplacement, afin de prolonger leur durée de vie.
- Limiter les achats de nouveaux équipements au strict nécessaire, en évitant tout achat superflu.
- Favoriser l'achat de matériel de seconde main et d'occasion, en optant pour des produits issus du réemploi et fabriqués à partir de matériel reconditionné.
- Lors de l'achat de matériel neuf, choisir essentiellement des produits avec un haut taux de réparabilité pour garantir leur durabilité.

3) Améliorer et promouvoir

Le Numérique Responsable implique également la reconnaissance et la promotion des initiatives positives mises en œuvre, ainsi qu'une amélioration continue en réponse aux évolutions futures. Voici nos initiatives responsables :

- Réduire le recours au stockage cloud : Mettre à disposition deux serveurs communs (serveurs S et P) pour le partage des documents en interne.
- Mutualiser les ressources avec des réseaux communs : Utiliser Keepeek pour la sauvegarde et le partage de nos médias, Hubspot pour le partage d'informations
- Réduire l'impact lié à l'envoi de mails reçus et envoyés :
 - Trier régulièrement les mails inutiles
 - Alléger leur poids en enlevant la signature formatée quand cela n'est pas nécessaire
 - Privilégier la messagerie interne (Slack)
 - Sensibiliser nos correspondants via notre politique de sensibilisation
- Réduire l'impact de nos sites web : Choisir des hébergeurs web écologiques et locaux qui privilégient l'utilisation des énergies renouvelables.
- Optimiser les fichiers multimédias : Compresser nos images et désactiver le lancement automatique de nos vidéos.

Fait à Troyes, le 16/03/2026



La Directrice,

Christelle TAILLARDAT